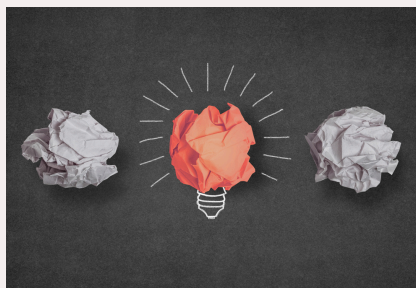


À VOS MARQUES



TESTER POUR REUSSIR

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER

MÉTROPOLE

GRAND LYON



PARTENAIRE

LYVE

A VOS MARQUES ! Une semaine pour se remobiliser



Une semaine dédiée
à son projet



Un accompagnement vers la
reprise d'activité



Un collectif qui
booste

INFORMATIONS PRATIQUES



CONTACTS



LOUIS ESTEVE
06 63 39 47 21



ESTELLE DUFRESNES
06 86 87 44 45



SORIA MALTI
06 81 10 06 16

avosmarques@elycoop.fr



DATES EN 2026

Semaine 1 : du 29 juin au 3 juillet

Semaine 2 : du 12 au 16 octobre

Semaine 3 : du 23 au 27 novembre

POUR QUI ?

Toute personne qui envisage de créer
son activité quelque soit le niveau de
maturité du projet

RSA,
AAH, ASS

Autres
minimas
sociaux

Jeunes
de - 26
ans

01 A VOS MARQUES !

LA FORCE DU COLLECTIF



DES ATELIERS ANIMÉS PAR DES ENTREPRENEUR.E.S PASSIONNÉ.E.S

- se saisir de différents outils
- trouver l'énergie
- se lancer de nouveaux défis



DES ACTIVITÉS CRÉATIVES

- mieux se connaître et mieux connaître les autres
- développer des compétences dans un contexte collaboratif
- développer la confiance en soi / image de soi



DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

- expliquer son projet, ses convictions
- exprimer ses besoins et ses doutes



DES RENCONTRES AVEC UN RÉSEAU D'ENTREPRISES

- saisir des opportunités
- développer la coopération

02 PRÊT !

COACHING INSPIRANT PAR UN.E ENTREPRENEUR.E



5 ENTRETIENS

Accompagnement individualisé avec un.e entrepreneur.e



DES ATELIERS COLLECTIFS

sur les thématiques de l'entrepreneuriat



Identification et MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRES

En fonction des projets des personnes



Possibilité D'IMMERSION PROFESSIONNELLE

Pour se confronter au réel



03 PARTEZ !

SUIVI INDIVIDUEL POUR REUSSIR SON PROJET



VERS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

(si le projet de création est validé)
Structuration du projet
Aide aux démarches de création



VERS L'EMPLOI

(si le projet de création n'est pas validé)
Accompagnement au positionnement professionnel
Suivi des démarches (recherche d'emploi, recherche de formation qualifiante)

Et aussi des espaces de ressourcement, des moments d'échanges, de partage et de convivialité